

Kingston. Il leur est également réservé un certain nombre d'emplois au ministère des Travaux publics et au service hydrographique. Les Universités McGill et de Toronto admettent les gradués du collège en troisième année à leurs Facultés des Sciences; les Facultés de Droit leur offrent aussi certains privilèges.

#### Département du Service Naval.

Le Service Naval du Canada fut établi par la Loi du Service Naval de 1910, chapitre 43. À sa création, ce département embrassait les administrations suivantes:

1. Service naval.
2. Service de protection des pêcheries.
3. Marées et courants marins.
4. Relevés hydrographiques.
5. Radiotélégraphie.

En 1914, le Service des Pêcheries et le Service de Sauvetage, qui relevaient du ministère de la Marine, furent transférés au Service Naval, puis replacés sous l'autorité du ministère de la Marine et des Pêcheries le premier juillet 1920.

Pendant la session de 1922, le gouvernement sollicita du parlement la création d'un ministère de la Défense nationale, groupant en un seul faisceau le ministère de la Milice, le ministère du Service Naval et le Service de l'Aviation. Une loi sanctionna cette création qui prit effet le premier janvier 1923.

Le premier juillet 1922, le département du Service Naval fut réorganisé, préalablement à son absorption par le ministère de la Défense nationale; à ce moment, le service de protection des pêcheries, les marées et courants marins, les relevés hydrographiques, la surveillance des eaux boréales et la radiotélégraphie furent placés sous la juridiction du ministère de la Marine et des Pêcheries.

Pendant la session de 1922, le gouvernement annonça son intention de créer le noyau d'une marine de guerre au Canada; à cet effet, un contre-torpilleur et deux vedettes devaient être stationnés sur chaque littoral océanique pour servir de navires-écoles, leurs équipages devant être constitués par des officiers et marins de la marine de guerre canadienne. Conformément à ce programme le croiseur "Aurora" et les sous-marins "C.H. 14" et "C.H. 15" furent mis en service; en même temps, le Collège Naval d'Esquimalt et l'école d'apprentissage des mousses d'Halifax furent supprimés. Les docks d'Halifax furent transformés en une base d'approvisionnement et tous les chantiers furent fermés. Des casernes destinées au logement des officiers et des hommes de la marine, active et de réserve, furent construites à Halifax et à Esquimalt; enfin, tous les préparatifs nécessaires pour l'organisation et l'entretien des forces navales canadiennes furent faits. D'autre part, le personnel des quartiers généraux subit, lui aussi, une réorganisation complète.

Les crédits votés pour le département naval durant l'exercice 1921-22 s'élevaient à \$4,097,070, dont \$3,514,029 furent dépensés. Pour l'exercice 1922-23 ces crédits furent réduits à \$1,500,000, en